

Attribution d'une subvention au Foyer Socio-Educatif de l'école de Rosemont dans le cadre des Rencontres Jeune Création 1999

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le Foyer Socio-Educatif de l'Ecole de Rosemont a présenté, dans le cadre des Rencontres Jeune Création 1999, un spectacle réalisé par les élèves au cours de l'année scolaire 1998-1999 intitulé «Maison Carton».

Sur avis favorable de la Commission Action Culturelle, il est proposé de lui attribuer une subvention de 5 000 F, destinée principalement à couvrir les frais techniques de cette manifestation.

Cette somme sera prélevée sur le chapitre 92.33 article 6574 code projet 89029 code service 41010 alimenté par un transfert de crédit d'un montant de 3 000 F à prélever sur le chapitre 92.33 article 6256 code projet 89029 code service 41010.

Le Conseil Municipal est invité à statuer favorablement sur cette proposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 27 septembre 1999.